



COMMUNIQUÉ

Aulnay-sous-Bois, le 14 août 2023

Disparition de Madame Jocelyne NICOT, conseillère municipale de la Ville d'Aulnay-sous-Bois



C'est avec une peine immense que nous avons appris, ce jour, la disparition de Madame Jocelyne NICOT, conseillère municipale, dans sa 83^{ème} année.

Toutes nos pensées vont à ses proches ainsi qu'à tous ceux qui ont eu la chance de la connaître.

Jusqu'à la fin, Jocelyne NICOT s'est vaillamment battue contre la maladie. Elle a assumé ses fonctions de conseillère municipale jusqu'au bout dans l'intérêt et au service des Aulnaysiens.

Elle était et reste un exemple de courage, de fidélité et de bienveillance pour nous tous.

Attentive aux autres, sa vie fut celle d'une femme dévouée à ses concitoyens. Dans le cadre de ses fonctions, elle prenait à coeur de recevoir les nouveaux aulnaysiens.

Dès son arrivée dans notre ville, elle a adressé une lettre sur la question de la fracture sociale dans les quartiers populaires au Président de la République, Jacques CHIRAC. Cet attachement en faveur des personnes les plus vulnérables l'a rapidement conduite à s'engager auprès du Maire, Jean-Claude ABRIOUX.

Connue pour ses engagements associatifs, notamment en tant que Présidente de l'association des Femmes Relais depuis 2002, et membre active des clubs de lecture des bibliothèques de la Ville, elle laissera un vide considérable dans la vie de notre commune et notamment des quartiers nord.

Aujourd'hui, c'est toute la Ville d'Aulnay-sous-Bois qui pleure la disparition de Jocelyne NICOT.

Elle demeurera à jamais présente dans nos coeurs et nos mémoires.

La Ville lui rendra un hommage solennel.

Nous renouvelons à ses proches nos plus sincères et chaleureuses condoléances et les accompagnons dans la douleur du deuil.

Bruno BESCHIZZA
Maire d'Aulnay-sous-Bois